

COUR D'APPEL

de Chambéry

---

## SAVOIE

---

### PATRONAGE DU BON PASTEUR

(Patronage fermé de filles.)

A CHAMBÉRY

---

#### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La fondation de cet Etablissement remonte au 12 janvier 1839.

Le Bon Pasteur de Chambéry fonctionnant antérieurement à l'annexion de la Savoie à la France, a été jadis reconnu d'utilité publique par lettre patente du roi de Sardaigne.

Il a été autorisé à recevoir des mineures délinquantes par arrêté préfectoral du 2 septembre 1936.

Il comprend un immeuble, sis à Chambéry, possédant l'eau, le gaz, l'électricité, douches ou salles de bains, dortoirs. Cet immeuble a une superficie de 20.295 mètres carrés.

#### ADMINISTRATION ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Son Conseil d'administration comprend les vicaires généraux et les cinq curés de la ville de Chambéry.

Ses ressources financières sont constituées par le travail, les souscriptions, les allocations, etc.

#### SPÉCIALITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT ET RÉGIME PHYSIQUE

L'Etablissement a pour but le relèvement moral des jeunes filles de 13 à 18 ans.

Le régime alimentaire comprend les quatre repas normaux.

Le service médical est assuré par un docteur.

#### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Il porte sur la couture, la broderie, la lingerie, l'entretien du ménage.

#### ÉDUCATION

L'instruction primaire n'est pas donnée d'une manière régulière.

L'éducation religieuse est donnée par les religieuses de l'Etablissement.

L'éducation physique n'est pas systématiquement organisée; elle est remplacée par des récréations nombreuses surveillées. Les récompenses et les punitions sont d'ordre purement moral. Le pécule est de 0 fr. 50 par jour.

COLLABORATION AVEC L'AUTORITÉ JUDICIAIRE

A la fin de 1937, l'effectif était le suivant :

Mineures de la loi de 1912. ....	7
Pupilles difficiles de l'Assistance publique .....	4
Pupilles de la Nation. ....	5
Mineures de la loi de 1889. ....	0
Confîées par leur famille. ....	42

Ainsi le Bon Pasteur de Chambéry est un établissement de transplantation sociale.

Il convient surtout d'attirer l'attention sur les conditions d'hygiène très satisfaisantes de cet Etablissement.